

Coloquium 2
Paris 11.1.1981

INTRODUCTION

Les violations des droits de l'homme prennent de multiples formes à travers le monde. Ces formes sont connues: assassinats politiques, tortures, détentions arbitraires, privation des droits politiques, exil forcé... Mais il y a une forme nouvelle qui préoccupe particulièrement par ses caractéristiques tragiques, inhumaines, par les souffrances et angoisses que fait subir à des milliers et des milliers de familles dans certains pays d'Amérique latine: c'est la disparition forcée de personnes.

Les forces armées et de sécurité ont détenu des milliers de personnes tout en refusant la responsabilité de ces détentions. Les prisonniers ont été logés dans des endroits tenus au secret, soustraits à tout ordre juridique, privés du droit à la défense et de leurs juges naturels. Sur ces prisonniers on a exercé et on continu d'exercer toute sorte de tortures, qui arrivent, dans plusieurs cas, à l'élimination physique.

Ces cas ne sont pas de cas isolés, il s'agit d'une pratique systématique dans de pays comme l'Argentine, la Bolivie, le Chili, El Salvador, le Guatemala, Haïti et l'Uruguay. Les gouvernements qui exercent cette nouvelle technique répressive répondent ne rien savoir sur le sort de disparus.